

IME

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Tél. : 01 42 00 53 15

Courriel : ime@cerep-phymontin.org



ASSOCIATION
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

IME

Directrice : Patricia GELLÉ
Chef du service éducatif : Aline POUSSOT

ÉTABLISSEMENTS METTANT EN ŒUVRE LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION



- HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : hjp@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : epi@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris

Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : hjm@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : usis@cerep-phymentin.org

- CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : cmpp@cerep-phymentin.org

- CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris

Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymentin.org

- COFI-CMP : 57, rue de l'Abbé Groult - 75015 Paris

Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : coficmp@cerep-phymentin.org

- IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : ime@cerep-phymentin.org

- COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris

Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : formation@copes.fr

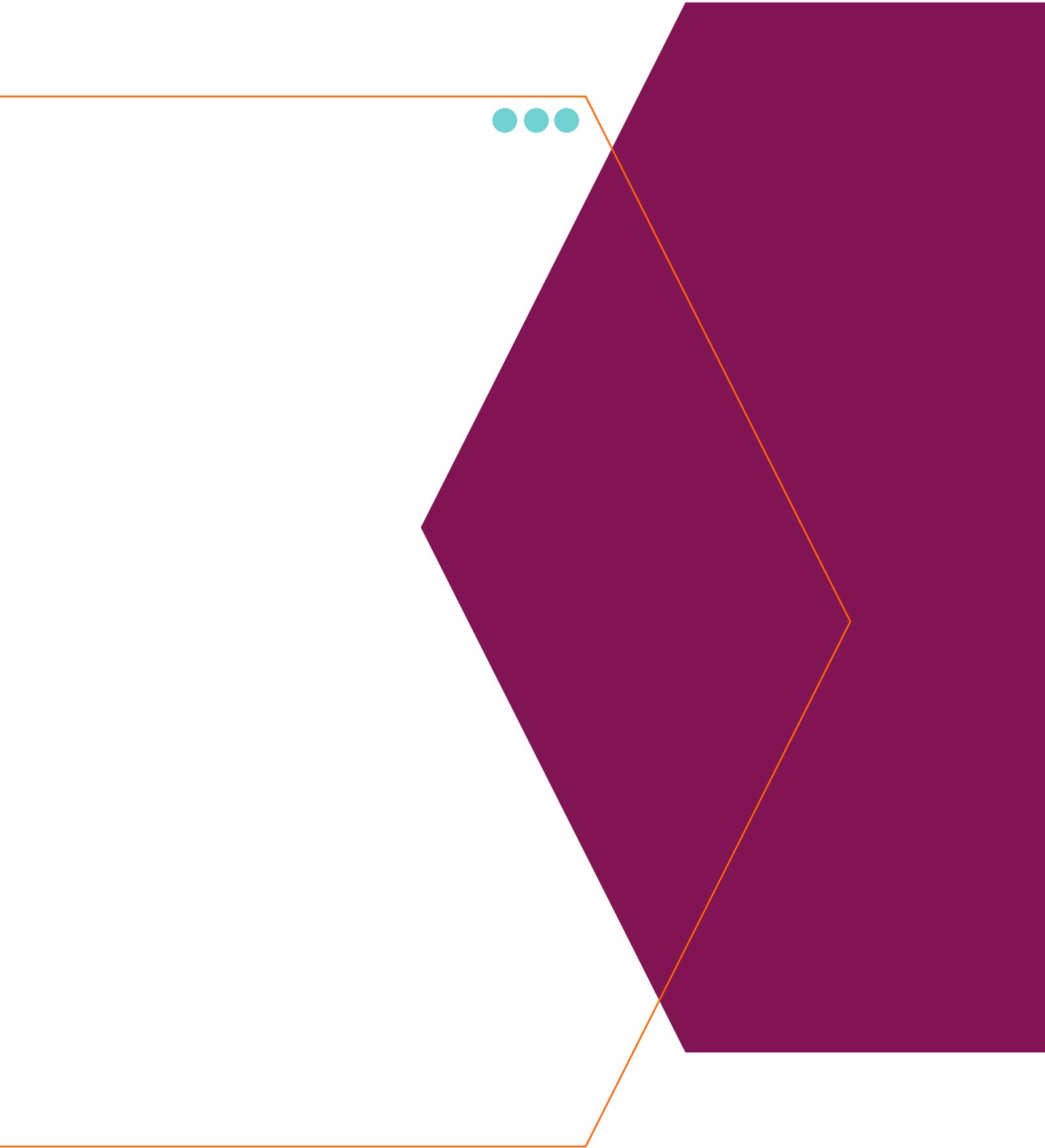




TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
ÉDITORIAL.....	7
TEMPS FORTS.....	9
BILAN DE L'ACTIVITÉ.....	10
PROJETS 2018.....	20

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse

VICE-PRÉSIDENT : Professeur Guy Atlan (démission en mai 2017 à l'assemblée générale)

VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues

TRÉSORIÈRE : Odile Naudin

SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman

MEMBRE : Mme Dominique Girodet

MEMBRE : M. Claude Lepen

MEMBRE : Docteur Françoise Moggio

MEMBRE : Docteur Denys Ribas

MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora

ÉDITORIAL

En 2016, nous avons pris la mesure d'un changement de paradigme réclamant de nouvelles adaptations pour répondre au contexte réglementaire. Nous restions alors soucieux de voir comment les objectifs du CPOM allaient être déclinés dans la négociation à venir. Car au-delà de notre soutien collectif à une politique territoriale fondée sur une adéquation entre offre de service et besoins, nous nous préoccupions déjà fortement de la question des limites de notre action face à certains jeunes aux confins de nos possibilités de prise en charge.

Janvier 2017 a sans tarder donné le ton de notre année par l'arrêté n° 2016-526 renouvelant notre autorisation et modifiant notre agrément : nous avons en effet trouvé sa publication en ligne sur le site de la préfecture dès le 4 janvier. Bien évidemment que nous nous y étions préparés mais cette annonce officielle de début d'année nous mettait d'emblée dans le bain du changement annoncé : un accueil de nouveaux profils dans le droit fil du rapport Piveteau.

Toutefois, la vie des institutions ressemble à bien des égards au cours d'eau de la rivière avec ses méandres et ses revirements. Alors certes, on avait imaginé fin 2016 un parcours à venir plus régulier et moins agité mais voilà que 2017 nous enseigne une fois de plus l'humilité ! En effet, tout comme la rivière rencontre collines et montagnes sur son trajet, différents éléments dans la mise en route de nos projets ont bousculé nos intentions, nous forçant à emprunter des chemins sinueux qui de l'extérieur donneraient à penser que l'on s'égare, voire même que l'on stagne... alors que nous n'avons jamais cessé de vouloir avancer. D'ailleurs, a-t-on jamais vu le moindre cours d'eau remonter une pente ? Non ? Alors, pour reprendre la métaphore de la rivière, nous n'avons peut-être pas pris le chemin le plus court pour remplir le cahier des charges de 2017 mais nous avons eu à prendre en compte de nombreux paramètres qui expliquent le ralentissement dans notre course vers ces nouveaux paradigmes.

Nous portons donc ici à votre connaissance les points essentiels qui caractérisent 2017 :

- départ de la secrétaire et nouveau recrutement sur ce poste à temps plein ;
- départ de l'éducatrice scolaire et nouveau recrutement sur ce poste à temps partiel ;
- départ d'une éducatrice spécialisée et nouveau recrutement sur ce poste à temps plein ;
- nombreux arrêts maladie et/ou maternité et paternité ;
- départ à la retraite fin 2017 de l'éducateur technique rattaché à l'atelier cuisine ;
- formation longue de l'assistante sociale inscrite en CAFERUIS ;
- vacance du poste de médecin psychiatre jusqu'en octobre, date à laquelle est arrivée le docteur Leveau après un intérim de quelques mois assuré par le docteur David en poste au CMPP à raison de quelques journées mensuelles selon ses disponibilités.
- Complexité des situations et aménagements de temps partiels au vu de passages à l'acte répétés ;
- absentéismes non prévisibles : départs de vacances pour retour au pays avant fermeture de l'IME, hospitalisations et pour l'un d'entre eux, désinvestissement de la prise en charge aboutissant à une interruption à sa demande ;
- souci permanent de l'activité. Au 31/12/17, les 6 794 journées retenues au budget n'ont pas pu malgré tous nos efforts et notre grande vigilance être atteintes cette année encore. Seules 6 534 journées ont pu être réalisées (sur 7 210 journées théoriques), soit 90,62 %.
- travail régulier autour des enjeux du CPOM, des négociations planifiées et des nouvelles orientations. Mise en place de comités de suivi interne à l'annonce d'une des conditions avancées par nos autorités de tutelle et conditionnant l'entrée en CPOM : la création d'une unité dédiée. Éclairage apporté par le regard extérieur du docteur Novo de septembre à octobre pour nous aider à penser l'accueil d'un public nouveau. Entrée dans l'écriture d'un pré-projet.





① POUR LES JEUNES

- Participation au Forum des dynamiques culturelles du territoire à l'espace du Centquatre avec l'installation d'un service hôtelier artistique le 17 mai, jour de l'inauguration ;
- Sortie institutionnelle au château de Pierrefonds (60) le 30 juin 2017 ;
- Obtention du CFG pour une jeune inscrite ;
- Visite de Mme la Ministre Sophie Cluzel le 8 septembre à l'occasion de la rentrée scolaire.

② POUR L'ÉQUIPE

- Réunions de travail préparatoires dans un contexte de négociations de CPOM médico-social ;
- Rencontres individuelles avec les professionnels de l'IME les 12 et 13 juillet : entretiens animés par le directeur général et la directrice dans le but de recueillir les éléments d'analyses sur la période passée et la situation actuelle et d'évaluer la motivation de chacun pour les nouvelles perspectives de l'IME ;
- Entretiens professionnels menés sur la période septembre/octobre ;
- Comités de suivi autour de la mise en place de l'unité dédiée ;
- Mise en place de réunions du pôle de soins en fin d'année.

1 ADMISSIONS

Nous avons reçu 104 dossiers au cours de l'année 2017. Parmi ces candidatures, 16 ont donné lieu à un séjour d'observation et 13 ont abouti à une admission en 2017 et 3 sont restés sur liste d'attente pour 2018.

SEXE (GARÇON/FILLE)	ÂGE	ORIGINE DE LA DEMANDE	CONCLUSION
F	17	SESSAD	Admise
G	16	CAPP	Admis
G	14	SESSAD	Admis sur liste attente 2018
G	15	ARERAM	Admis
G	14	ARERAM	Admis
G	16	ARERAM	Admis
G	15	CMP	Admis
G	15	SESSAD	Admis sur liste d'attente 2018
G	16	ARERAM	Admis
F	17	CMPP	Admise
F	15	ULIS-CMP	Admise
F	14	Hôpital de jour	Admise
G	17	Hôpital de jour	Admis sur liste d'attente 2018
F	17	CMP	Admise
G	16	ULIS	Admis
G	16	CAPP	Admis

Les 45 adolescents accueillis en 2017 sont autonomes dans les transports (24 filles et 21 garçons).

2 SORTIES

9 jeunes adultes ont quitté l'établissement au cours de l'année 2017.

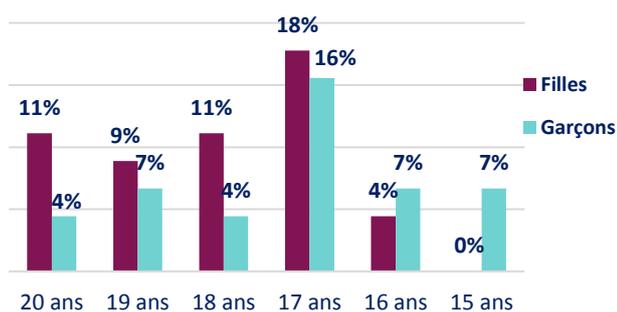
SEXE	ÂGE	DURÉE DU SÉJOUR	ORIENTATIONS
F	20 ans	6 ans et 3 mois	ESAT
F	19 ans et demi	3 ans et 8 mois	Milieu ordinaire
F	20 ans	3 ans et 8 mois	ESAT
G	16 ans	1 mois	Retour au collège
G	20 ans	4 ans et 9 mois	Milieu ordinaire
F	20 ans	4 ans et 2 mois	ESAT/SAS
G	20 ans	5 ans et 6 mois	ESAT
F	20	4 ans et 3 mois	ESAT
G	19	4 ans et 3 mois	Arrêt de prise en charge (à la demande du jeune)

③ CARACTÉRISTIQUES DES 45 ADOLESCENTS DE LA FILE ACTIVE 2017

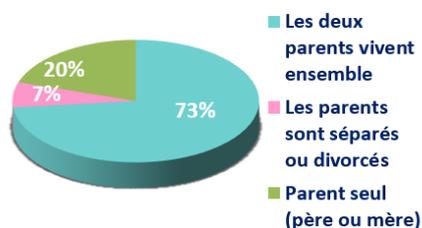
- Origine géographique

ARRONDISSEMENTS DE PARIS									AUTRES
10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	15 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	93
6	2	2	3	1	1	7	13	9	1
TOTAL : 45									

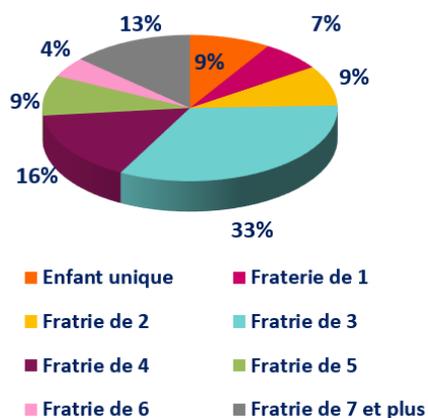
- Âge et sexe des 25 filles et des 20 garçons de la file active



- Composition familiale des enfants accueillis



- Répartition par fratrie des enfants accueillis



4 STAGES

Dans le cadre de leur projet individuel, 17 adolescents et jeunes adultes ont effectué 61 semaines de stages dans les structures suivantes :

ESAT	43
IME CANTINE ET ENTRETIEN	10
MILIEU ORDINAIRE	8
TOTAL	61

Le partenariat avec les ESAT est toujours aussi développé et continue de permettre aux jeunes dans une grande majorité d'accéder à des stages puis à des embauches.

- **Partenaires milieu ordinaire**

Le groupe SODEXO a de nouveau été sollicité cette année pour développer les possibilités de stages en milieu ordinaire. Quant au restaurant collectif de la Banque de France, il continue de répondre favorablement à la poursuite de mise en place de stages pour des jeunes de l'IME. Cette collaboration a abouti pour la première fois à l'embauche d'une jeune fille, sous la forme d'un contrat aidé en lien avec la mission locale. Afin de développer des pistes nouvelles, un partenariat s'est mis en place avec le groupe Carrefour, et plus particulièrement le Carrefour du centre commercial Le Millénaire (93). Ce terrain de stage a accueilli 2 jeunes cette année.

5 CONTACTS AVEC LES FAMILLES

ENTRETIENS AVEC L'ASSISTANTE SOCIALE	55
ENTRETIENS AVEC LE MÉDECIN PSYCHIATRE	6
ENTRETIENS AVEC LA DIRECTRICE	28
ENTRETIENS AVEC LA CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF	58
TOTAL	185

- **Avec les réunions de parents du samedi matin et des réunions de parents d'adolescents sortants prochainement :**

- 3 réunions de parents : 4 février, 8 juillet, 7 octobre
- 3 réunions de parents sortants : 4 mars, 8 juillet, 18 novembre

- Avec des écrits comme les circulaires d'informations aux parents ou le bilan annuel de fin d'année.

- À noter que le Conseil de la vie sociale est également un lieu propice aux échanges sur les questions relatives à la vie de l'institution. Le CVS s'est réuni le 31 janvier, le 21 juin et le 18 octobre.

- **Rencontres avec les familles pour les projets personnalisés de scolarisation :**

Plusieurs rencontres avec les familles pour la mise en place du projet personnalisé de scolarisation ont eu lieu au cours de cette année 2017, soit au total 23 PPS signés. Nous avons eu un changement de référente en septembre 2017.

6 SERVICE DE SUITE

Nous avons continué d'accompagner 7 jeunes dans l'aboutissement de leurs projets d'insertion socio-professionnelle, ou dans des démarches administratives, ou bien encore dans des relais vers des partenaires du secteur adulte.

7 BILAN DES ACTIVITÉS CLINIQUES, RÉÉDUCATIVES ET MÉDICALES

• Le bilan effectué par le médecin psychiatre de l'IME

En l'absence d'un médecin psychiatre en poste sur toute l'année, le diagnostic des adolescents accueillis en 2017 ne peut pas être présenté dans ce rapport. Pour autant, un travail particulier a été amorcé en fin d'année 2017 par le docteur David avec le soutien du docteur Leveau sur les diagnostics qui pourraient être reconnus comme relevant de notre future unité dédiée. Ce travail effectué à la demande de la MDPH et adressé début 2018 vise à évaluer nos effectifs du moment mais ne nous donne pas le bilan de la file active 2017.

• Le bilan effectué par la psychologue

La psychologue a des missions spécifiques qui lui sont confiées. Celles-ci se réalisent grâce à des moyens mis en œuvre correspondant à des objectifs précis dans la prise en charge des adolescents.

MISSIONS	MOYENS	OBJECTIFS
Approches spécifiques des jeunes accueillis	Entretiens cliniques Passation de tests	Soutenir les jeunes dans les moments de crises et d'angoisses Apporter un éclairage sur le fonctionnement cognitif du jeune qui permet de cibler sa singularité et les besoins qui en découlent
Échanges à propos de cet apport	Réunions de synthèse Échanges individuels avec les collègues Réunions avec le psychiatre	Développer des stratégies d'actions dans des contextes variés d'intervention notamment dans le champ éducatif et le champ pédagogique pour un meilleur accompagnement du jeune.
Soutien psychologique	Entretiens individuels Travail de groupe	Préparer et accompagner les jeunes vers des suivis à l'extérieur Accompagner en favorisant l'épanouissement et le développement de l'autonomie
Travail auprès des familles	Réunions des familles Réunions des parents de jeunes sortants	Aider au processus d'autonomisation du jeune Associer les familles aux projets entrepris pour leurs adolescents

Évaluation du fonctionnement intellectuel et cognitif

L'évaluation psychométrique est une indication institutionnelle pour tous les jeunes accueillis. C'est une évaluation qui permet de donner un éclairage spécifique sur les capacités cognitives et instrumentales du sujet pour mieux élaborer son projet individuel.

Les tests utilisés sont la WISC IV pour les sujets âgés de 6 à 16 ans et 11 mois et la WAIS III pour les sujets âgés de 16 ans à 79 ans et 11 mois.

- **L'évaluation se déroule en quatre étapes :**

- entretien préalable avec le jeune pour établir une relation de confiance et avoir son adhésion ;
- passation des épreuves sur deux demi-journées ;
- cotation et dépouillement, analyse et interprétation des résultats ;
- transmission des résultats au jeune et à l'équipe ;
- 6 adolescents ont été testés en 2017 à l'aide de la WAIS 3.

- **Caractéristiques du fonctionnement cognitif des adolescents testés :**

- 5 adolescents ont un fonctionnement cognitif homogène ce qui valide leur quotient total ;
- une adolescente se situe dans la zone limite et les 4 autres se situent dans la zone très faible ;
- le sixième adolescent a un fonctionnement cognitif hétérogène en faveur des performances verbales.

- **Soutien psychologique**

- entretiens individuels réguliers ;
- entretiens individuels ponctuels (demandes de plus en plus fréquentes, le temps dédié ne permettant pas d'y répondre avec satisfaction) ;
c'est un travail d'accompagnement et de soutien psychologique qui peut parfois répondre à un problème psychologique ponctuel chez les adolescents mais dont l'objectif est aussi de les soutenir pendant les périodes de stage. C'est un espace où ils peuvent verbaliser leur souffrance et leurs angoisses et qui permet de faire un travail d'élaboration facilitant l'orientation vers des psychothérapies avec des partenaires extérieurs. L'entretien dure en moyenne 30 minutes, une fois par semaine. Chaque prise en charge étant singulière, la durée peut être adaptée selon le contexte et la fatigabilité de l'adolescent.
- travail de groupe.

- **L'atelier « Prévention santé »**

Coanimé avec l'infirmière, il a lieu une fois par semaine et est constitué de 10 adolescents.

L'objectif est l'accompagnement des adolescents dans la découverte et l'appropriation de leur corps pour leur permettre de mieux se connaître et mieux aborder les problèmes de santé et les actions préventives. L'aspect psychologique est abordé en s'appuyant sur l'aspect biologique. L'accompagnement favorise la prise de conscience de leur corps et de leur psychisme, les soutient pour mieux traverser la période de l'adolescence qui est pleine de remaniements et les aide à composer avec des transformations physiques et psychologiques, une nouvelle façon de penser, de nouveaux sentiments et désirs, en abordant la vie affective et sexuelle.

- **Groupe de jeunes sortants**

C'est un lieu d'échanges autour des expériences professionnelles des jeunes, animé par la chef de service éducatif, le psychiatre, l'assistante sociale et la psychologue.

Un lieu de parole où ils peuvent exprimer leurs inquiétudes, leurs difficultés et leurs angoisses face à l'avenir. Le rôle de ce groupe est de les accompagner à faire le meilleur choix possible pour l'avenir vers une autonomie et une vie d'adulte.

- **Travail auprès des familles**

- réunions avec les familles dans les groupes de référence ;
- réunions avec les parents de jeunes sortants, animées par la chef du service éducatif, le psychiatre, l'assistante sociale et la psychologue.

Ce sont des réunions trimestrielles qui permettent aux parents d'échanger leurs expériences, de s'apporter mutuellement des pistes de réflexion, de se fédérer autour des projets de leurs adolescents. C'est un lieu de guidance et d'informations où ils peuvent trouver des réponses à leurs questions, pour mieux les accompagner dans leurs démarches.

- **Le bilan effectué par l'orthophoniste**

Activité : 12 suivis individuels à raison d'une séance par semaine ont été mis en place.

342 actes ont été effectués, répartis de la façon suivante :

- 321 séances de rééducation orthophonique
- 2 bilans orthophoniques
- 20 entretiens/observations pour les nouvelles candidatures

Cette année s'ajoutent :

- 6 équipes de suivi de la scolarité
- 2 réunions du pôle de soins
- 1 réunion du pôle scolaire
- 1 réunion de comité de suivi

Les bilans ont été réalisés auprès des nouveaux jeunes admis à l'IME et sur indication médicale.

Différents domaines sont évalués :

- Le niveau de langage oral : articulation, vocabulaire (compréhension et expression), la syntaxe (morphologie et sens), la pragmatique ;
- La qualité et le temps de lecture : analyse du temps de lecture, des erreurs de lecture, de la compréhension écrite ;
- Les capacités de transcription : orthographe phonétique, orthographe grammaticale, orthographe d'usage, segmentation, élaboration syntaxique ;
- La mémoire de travail et les capacités attentionnelles.

À l'issue de ces évaluations, on retrouve :

- Des retards de parole et de langage caractérisés par :
 - un stock lexical restreint ;
 - des difficultés d'élaboration syntaxiques, des difficultés à utiliser les pluriels irréguliers, à faire varier le verbe en fonction de la personne, du nombre, du temps... ;
 - une faible utilisation des phrases complexes (relatives, phrases avec subordination...)
- des difficultés de conscience phonologique : cette maîtrise est essentielle dans l'acquisition de la lecture. C'est la capacité à identifier dans la parole les unités phonologiques qui sont à mettre en rapport, dans la lecture, avec les unités visuelles perçues. On relève fréquemment des difficultés pour manipuler ces unités sonores de la langue comme les rimes, les syllabes, les phonèmes ;
- un retard d'acquisition du langage écrit (lecture et orthographe) ;
- une défaillance de la mémoire verbale à court terme et de la mémoire de travail ;
- une lenteur d'exécution.

Ces différents domaines constituent les axes de travail abordés lors des séances de rééducation individuelles.

▪ Le bilan effectué par l'infirmière

Dans le cadre de ses missions, l'infirmière diplômée d'état (D.E) de l'IME a été amenée à effectuer sur l'année 2017 :

- des soins au quotidien pour des maux divers, des blessures légères... auprès des adolescents accueillis dans l'établissement (les maux et blessures pouvant avoir eu lieu lors de la prise en charge à l'IME mais aussi à l'extérieur et suivis dans l'établissement), soit un total de 392 passages à l'infirmierie ;
- le suivi des mesures staturo-pondérales pour l'ensemble des jeunes de l'IME (à raison de trois fois par an), ainsi qu'un suivi plus individuel des jeunes en surpoids à travers des entretiens, des pesées, et l'évaluation des menus à des fréquences hebdomadaires ;
- des traitements sont administrés quotidiennement à certains adolescents (2 jeunes dont une pathologie de diabète et une maladie génétique) et occasionnellement ;
- une surveillance est également assurée pour le renouvellement des ordonnances, l'approvisionnement en pharmacie ;
- des liens avec les médecins traitants et spécialistes ainsi qu'avec les familles (surtout pour 5 jeunes) ;
- le suivi du pouls et de la tension plus spécifique en lien avec le traitement est effectué ;
- des contacts réguliers et fréquents avec les médecins généralistes et spécialistes, des infirmiers DE ;
- des accompagnements à des consultations médicales spécifiques (et ce en accord avec les familles et les jeunes) : laboratoires, consultations de spécialistes (surtout pour 1 jeune) ;
- récupération des résultats d'examen dans les différents établissements (surtout pour 1 jeune) ;
- des contacts réguliers et des rendez-vous avec les familles autour de toutes les questions d'accompagnement médical (surtout pour 2 jeunes) ;
- des contacts pour un premier rendez-vous en CMP ou CMPP et un accompagnement à la première consultation infirmière (pour 4 jeunes) ;
- des recherches d'établissement de soins spécifiques adaptés (3 jeunes) ;
- des accompagnements de jeunes sur le trajet de retour de l'IME jusqu'à leur domicile et ceci pour des raisons de santé, soit 1 jeune raccompagné sur l'année 2017 ;
- une information formelle, préventive et adaptée dans le cadre de l'infirmierie sur la sexualité et les moyens de contraception (dont 2 jeunes en individuel) ;
- des rencontres partenariales en tant qu'IDE (pour 2 jeunes) ;
- des contacts et l'organisation en partenariat avec le Département de prévention dentaire (Assurance maladie de Paris) d'une journée de dépistage bucco-dentaire des adolescents de l'établissement, à la suite de laquelle ont été délivrés une information et un retour individualisé des résultats de chacun des adolescents, par courrier adressé aux familles.

▪ Le bilan effectué de l'assistante sociale

L'activité de l'assistante de service social en 2017 est sensiblement la même que pour l'année 2016. À ceci près que la professionnelle a vu son temps de présence réduit par un temps de formation long.

Cela étant, trois points ont émergé :

- **la difficulté d'accès des jeunes aux loisirs et à la culture** et plus particulièrement, les difficultés identifiées au travers de l'accès au Pass Jeunes mis en place par la Ville de Paris pour la période du 15 juin au 30 août 2017 à destination des jeunes parisiens de 15 à 25 ans.

Ce Pass Jeunes permettait d'accéder à 40 activités ou sorties gratuites ou à petit prix, en solo ou à deux personnes de 13 à 30 ans ou mineur avec accompagnateur. Concrètement, il s'agissait de s'inscrire en ligne afin de recevoir la carte citoyenne de Paris (ou de simplement l'avoir commandée) pour obtenir un carnet de contremarques auprès des antennes jeunes de la Ville de Paris.

15 jeunes sur 35 de l'IME étaient intéressés car ils n'avaient pas de projets de vacances durant l'été.

Un éducateur stagiaire de l'IME a pu aider certains à se créer une messagerie électronique. D'autres n'avaient pas accès au numérique et leurs parents non plus (67 % des parents de l'IME n'ont pas de messagerie électronique ou ne la consultent que très peu quand ils en ont une dans la mesure où ils sont très peu à l'aise avec le numérique). Les parents ont été informés par courrier mi-juin puis de vive voix lors de la réunion de parents de début juillet. Certains ont demandé de l'aide à l'IME qui n'avait pas la disponibilité pour cela. Au final, seuls 3 sur les 15 jeunes très intéressés ont pu y accéder, grâce au soutien de leurs parents ou grâce à leurs propres aptitudes informatiques développées à l'IME.

Ces constats n'ont pas été explorés pour dégager les difficultés d'accès de ces jeunes à la culture, aux loisirs ou aux sports mais ils mettent en exergue trois explications possibles :

- *l'illettrisme numérique* de certaines familles qui ne peuvent soutenir adéquatement leurs enfants ;
- leur difficile mobilisation quand elles cumulent les difficultés sociales ou les charges familiales qui leur incombent ;
- des habitudes familiales ou culturelles peu enclines aux loisirs et à la culture.

La question de l'évaluation de la vulnérabilité d'un jeune majeur

En vue d'une décision co-construite avec le jeune et ses parents, la protection juridique type tutelle ou curatelle reste d'actualité. Elle a été reprise dans le cadre d'une réflexion en réunion institutionnelle, autour du groupe de jeunes sortants (ceux qui se préparent à la sortie de l'IME et à l'entrée dans la vie active). Peut-être faut-il l'élargir à un groupe de jeunes dits « majoritaires » c'est-à-dire en passe de devenir majeur ou l'étant déjà ? C'est un projet qui fait son chemin même s'il n'est pas prioritaire dans l'actualité de l'IME en cette fin 2017. La refonte du certificat médical MDPH mis en place fin 2017 peut constituer une référence et un appui dans ce projet.

La nécessité d'améliorer l'articulation avec les services de protection de l'enfance (administratifs ou judiciaires)

L'IME ne peut garantir la protection et l'intérêt du jeune sans le soutien des parents et l'étayage ou le cadre dont eux-mêmes peuvent avoir besoin en dehors de l'IME.

CONCERTATIONS PARTENARIALES	
AIDE ÉDUCATIVE	2
RÉORIENTATION, LOISIRS ET INSERTION PAR LE LOGEMENT	-
DEMANDE D'AIDE ÉDUCATIVE	2
RÉGULARISATION ET OUVERTURE DE DROITS	18
RÉGULARISATION DE TITRES DE SÉJOUR	-
COORDINATION PARTENARIALE	8
BILAN SOCIAL D'ADMISSION	12
AIDES MATÉRIELLES (HORS MDPH)	
CAF BONS VACANCES	3
JEUNESSE AU PLEIN AIR	5
CASVP	-
PROTECTION JURIDIQUE-INFORMATION AUX ADOLESCENTS ET FAMILLES	7
PROTECTION JURIDIQUE EFFECTIVE	2
PROTECTION JURIDIQUE REFUSÉE	2
PROTECTION JURIDIQUE EN COURS	3
DOSSIERS MDPH	
AEEH AVEC UN COMPLÉMENT	6
RENOUVELLEMENT DE PRISE EN CHARGE	7
DOSSIERS DE PROJETS D'INSERTION	7
LOISIRS/TEMPS LIBRE	8

▪ **Le bilan de l'unité d'enseignement**

En 2017, le travail de l'unité d'enseignement (UE) au sein de l'IME s'est poursuivi en collaboration avec :

- la chef du service éducatif ;
- l'éducatrice scolaire dans le cadre d'un « pôle pédagogique » qui coordonne toutes les séances de travail scolaire au sein de l'IME ;
- la psychologue de l'établissement ;
- les éducateurs spécialisés et techniques ;
- la directrice de l'établissement ;
- le médecin psychiatre (très ponctuellement cette année) ;
- l'assistante sociale ;
- l'orthophoniste ;
- des partenaires extérieurs (crèches, 104, etc.).

Le projet pédagogique de l'UE constitue toujours un volet du projet d'établissement.

Cette année, le pôle pédagogique (composé de l'éducatrice scolaire et de l'unité d'enseignement) a poursuivi la mise en place de séances d'enseignement pour la plupart des adolescents et jeunes adultes de l'institut. Un temps de concertation hebdomadaire est prévu dans l'emploi du temps de chacun afin de coordonner leurs actions et corédiger certains écrits professionnels.

La passation d'évaluations en « maîtrise de la langue française » et « connaissance du nombre » est menée au mois de septembre. Ces évaluations se situaient au niveau du palier 1 du socle commun. La totalité des jeunes de l'établissement a ainsi été évaluée et différents groupes ont été constitués en lien avec :

- les projets individuels ;
- les besoins de chacun ;
- le respect du bon fonctionnement des ateliers éducatifs et techniques de l'IME.

Les objectifs du projet du pôle pédagogique restent les suivants :

- le travail en lecture (décodage/compréhension) ;
- la validation du palier 2 pour éventuellement passer le CFG ;
- des situations qui visent la stimulation : jeux de langage, jeux de société, sorties culturelles, lectures... ;
- le langage oral : reformulation des consignes, récit de situations vécues (communication orale autour de mots simples de la vie courante ou dans les ateliers) ;
- structuration de l'espace et du temps à l'aide de projets transversaux avec les ateliers techniques (Terre et bois et Forum du 104) ;
- **Une réflexion sur les possibilités d'inclusion en formation professionnelle a été entamée. Ce travail fera l'objet de la rédaction d'un bilan afin d'évaluer les actions entreprises ainsi que les évolutions nécessaires.**

Les évaluations ont montré également de grandes difficultés en mathématiques, particulièrement en raisonnement logique donc deux groupes « Logico-maths » de 2 élèves ont été mis en place.

L'importance de l'adhésion des élèves à leur projet pédagogique individuel (PPI) reste incontournable car elle génère une dynamique d'apprentissage indispensable aux progrès individuels et au bon fonctionnement des groupes. Malheureusement, pour la seconde année consécutive, la présentation générale des résultats à l'équipe n'a pas été possible par manque de temps. C'est donc un retour plus individuel qui a été fait quand c'était possible avec les éducateurs référents. Le pôle pédagogique (dont l'U.E.) n'impose pas de temps scolaire si le jeune n'y adhère pas

Tous les élèves de l'IME sont concernés par le pôle scolarité, ils ont donc entre 14 et 20 ans. Les connaissances et compétences travaillées relevaient de la « maîtrise de la langue française », des « principaux éléments mathématiques » et de « l'autonomie et l'initiative » qui proviennent du socle commun de l'Éducation nationale. Elles sont détaillées dans le projet de l'UE.

Le « socle commun de connaissances et de compétences » présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Introduit dans la loi en 2005, il a été modifié en 2016.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Il s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école élémentaire et du collège qui déclinent et précisent ce nouveau socle. Sa maîtrise s'acquiert progressivement pendant les trois cycles de l'école élémentaire et du collège.

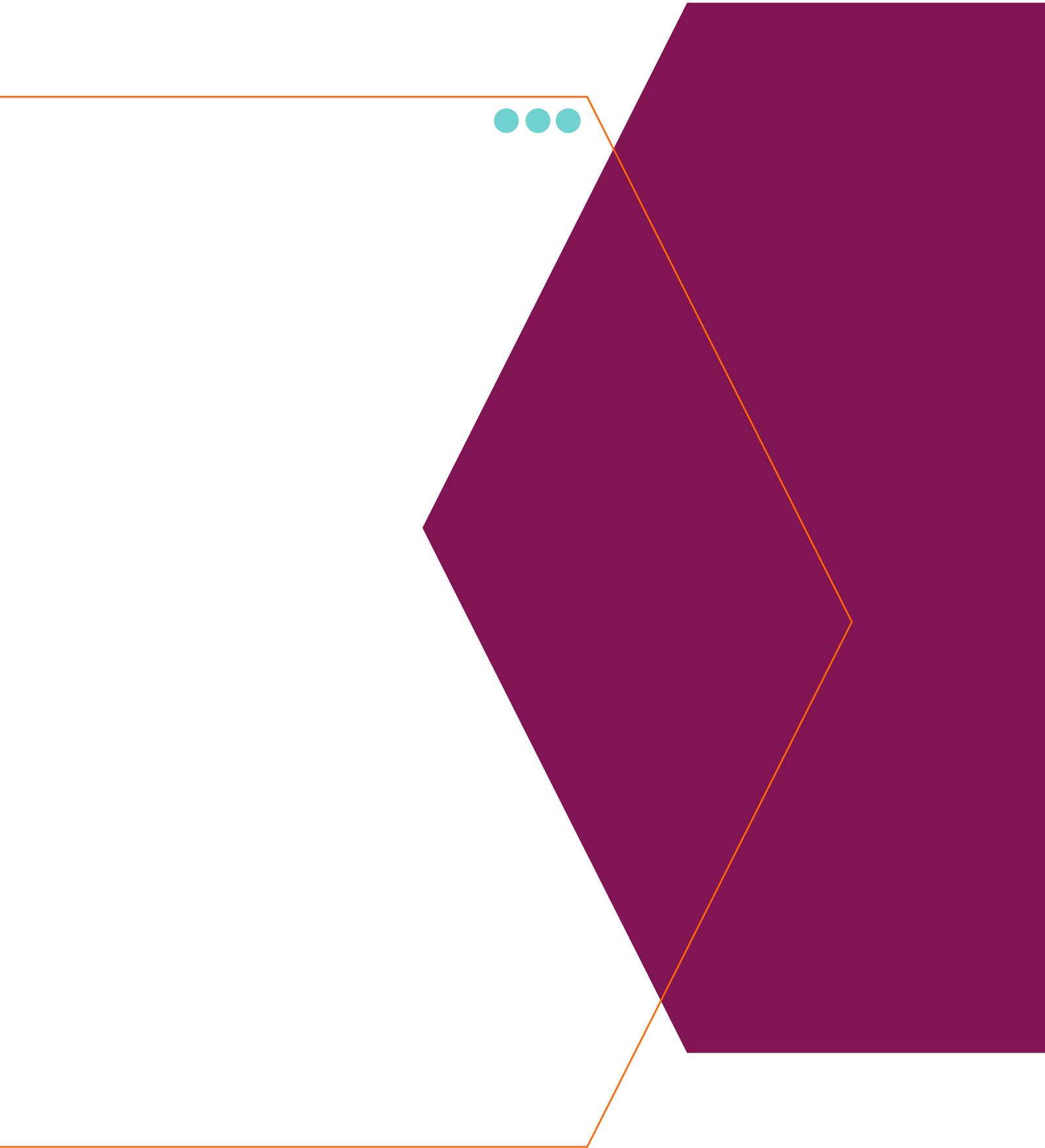
GARÇONS	FILLES	GROUPES
4	4	Lecture
CFG : 2	CFG : 7	Palier 2 du socle commun Projet transversal Danse et 104
1	4	
1	3	Raisonnement logico-mathématique
7	2	Projet transversal - Atelier bois
	4/5	Jeux de société
	3	Accompagnement projet individuel

Le travail d'évaluation de septembre a permis de constituer des groupes aux objectifs communs avec un rythme régulier indispensable aux apprentissages.

De plus, cette année, des séances basées sur des projets transversaux visent la création de liens entre les séances de scolaire et des ateliers éducatifs et techniques :

- Grâce au permis de végétaliser, les groupes *Terre et bois* poussent les élèves à construire leur projet dans le cadre de leurs ateliers techniques et créatifs (bois, jardin, couture, création, etc.). L'**atelier bois** collabore à la construction et à la mise en place de structures en bois sur les tours d'arbres à végétaliser ! Ce travail nécessite une coordination avec les éducateurs qui n'est possible que s'ils adhèrent au projet et se rendent disponibles.
- Participation au **Forum des dynamiques culturelles du territoire** en lien avec l'**atelier restauration** avec un service hôtelier pour l'inauguration du forum et un service à la sortie du spectacle, un mercredi hors temps d'ouverture de l'IME. Un parcours aussi du spectateur qui permet des visites régulières d'expositions au 104 en plus de celles du Forum et des spectacles vivants en lien avec l'**atelier danse**.

- ① Aboutir en comité de suivi à la rédaction du projet de l'unité dédiée.
- ② Présenter le projet d'établissement laissé en 2017 volontairement en attente compte tenu des dernières directives attendues dans le cadre des négociations CPOM autour de l'unité dédiée.
- ③ Renforcer notre partenariat et passer une convention avec des structures de soins.
- ④ Enrichir nos compétences par des actions de formation collective pour une meilleure prise en charge de ces nouveaux profils de jeunes.
- ⑤ Retrouver un médecin psychiatre à la suite de l'annonce du départ du docteur Leveau durant sa période d'essai.
- ⑥ Poursuivre notre projet de végétalisation dans le quartier.
- ⑦ Mettre en place de nouveaux projets innovants associant art et nourriture avec l'espace artistique du CentQuatre Paris.
- ⑧ Remplacer l'éducateur technique en cuisine par un éducateur spécialisé au vu des orientations qui s'annoncent et garantir par ailleurs les apprentissages professionnels en cuisine par la recherche d'un intervenant extérieur qui apporterait sa technicité dans cette discipline et répondrait ainsi à des projets individuels existants.
- ⑨ Retravailler la question de la gestion du portable avec les jeunes et leurs familles.
- ⑩ Formaliser un partenariat entre l'IME et la crèche « Sur un Air de Polka », structure voisine située dans la même rue.





CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ INTÉGRAL CONSULTABLE SUR NOTRE SITE INTERNET : [HTTP://CEREP-PHYMENTIN.ORG/](http://CEREP-PHYMENTIN.ORG/)

SIÈGE SOCIAL : 31 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE - 75009 PARIS - TÉL : 01 45 23 01 32

COURRIEL : VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GRÉGORY MAGNERON, DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : VÉRONIQUE MISZEWSKI, CHARGÉE DE COMMUNICATION

N°ISSN : 2608-5429

DATE DE DIFFUSION : AVRIL 2018